



CAHIER DÉPARTEMENTAL : PARIS DECEMBRE 2004



Données de contexte	2
1. La population handicapée	2
1.1 Les bénéficiaires de la loi de 1987	2
▪ Les titulaires d'une reconnaissance Cotorep.....	2
▪ Les titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle.....	2
▪ Les titulaires d'une pension d'invalidité.....	3
1.2 Le chômage des bénéficiaires de la loi.....	4
▪ La demande d'emploi	4
▪ Les entrées au chômage	6
▪ Les sorties du chômage.....	7
1.3 L'emploi des bénéficiaires de la loi dans les établissements assujettis en 2002...	8
1.4 Les personnes handicapées en milieu protégé.....	9
2 Les entreprises et les offres d'emploi	10
2.1 Les établissements d'au moins un salarié en 2003.....	10
2.2 Établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires de la loi de 1987 en 2002	11
2.3 Offres d'emploi	12
3 La politique d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés	13
3.1 Les parcours d'insertion	13
▪ La formation professionnelle	13
▪ Les mesures emploi du programme « Chômeurs longue durée ».....	14
▪ Les indicateurs sur l'activité des structures Cap Emploi	14
▪ Le suivi de parcours du PDITH	15
3.2 Le maintien dans l'emploi par l'axe PDITH.....	15
3.3 La sensibilisation des entreprises du PDITH 75 : la METH.....	15
▪ Axe sensibilisation des entreprises	15
4 Ratios départementaux	16
Glossaire	17

Données de contexte

2 147 274 habitants, 19% de la population francilienne (estimation 2003, Insee)

1 676 065 actifs occupés, 33% de l'Ile-de-France (estimation 2002, Insee)

200 067 demandeurs d'emploi tous publics et toutes catégories au 31 décembre 2004, 25% de la région (DRTEFP)

11,1% de taux de chômage fin 2004, 1.3 points de plus que la région (Insee)

1. La population handicapée

1.1 Les bénéficiaires de la loi de 1987

▪ Les titulaires d'une reconnaissance Cotorep

En 2002, 19 999 reconnaissances « travailleur handicapé » valides sur le département, soit 14% de l'ensemble des reconnaissances valides de la région.

Répartition des demandes et décisions de reconnaissances « travailleur handicapé » en 2004

	Demandes reconnaissances	Décisions reconnaissances	Refus	Sursis à statuer Sans suite	Total des décisions
Paris (75)	7 534	7 079	375	2 263	9 717

Source PDITH 75

Guide de lecture Les décisions peuvent correspondre à une demande effectuée avant 2004

Répartition des demandes et décisions d'orientations professionnelles en 2004

	Demandes orientations	Décisions orientations	Refus	Sursis à statuer Sans suite	Total des décisions
Paris (75)	4 387	3 843	167	1 818	5 828

Source PDITH 75

Guide de lecture Les décisions peuvent correspondre à une demande effectuée avant 2004

▪ Les titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle

Répartition des rentes de titulaires de 18 à 59 ans en 2004

	Rentes gérées de titulaires de 18 à 59 ans	Dont accident du travail	Dont maladie professionnelle	Rentes attribuées à des titulaires de 18 à 59 ans	Dont accident du travail	Dont maladie professionnelle
Paris (75)	10 044	97%	3%	640	94%	6%
% Ile-de-France (hors Seine-et-Marne)	15%	96%	4%	14%	90%	10%

Source Observatoire/Cramif

Guide de lecture Une personne peut être titulaire d'une ou plusieurs rentes

-10% de rentes gérées entre 2003 et 2004 de titulaires âgés de 18 à 59 ans, +10% de rentes attribuées sur la même période.

Caractéristiques des titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle de 18 à 59 ans :

- 74% d'hommes
- 62% sont âgés de 50 à 59 ans
- 19% de titulaires ayant une IPP de 10%
- 61% ayant une IPP entre 11% et 25%
- 13% ayant une IPP entre 26% et 40%
- 7% ayant une IPP de 41% et plus

Caractéristiques des nouveaux titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle (attribution en 2004) :

Comparés à l'ensemble des titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle, les nouveaux titulaires (attribution d'une rente en 2004) sont :

- Plus jeunes (53% ont entre 18 et 49 ans)
- Moins nombreux de genre masculin (68%)

▪ Les titulaires d'une pension d'invalidité

Répartition des pensions d'invalidité en 2004

	Pensions gérées	Dont catégorie 1	Pensions suspendues pour reprise d'activité
Paris (75)	13 618	3 608	285
% Ile-de-France	18%	17%	23% (hors 77)

Source Observatoire/Cramif

-2% de pensions gérées à Paris entre 2003 et 2004, -1% concernant la catégorie 1.

Caractéristiques des titulaires d'une pension d'invalidité catégorie 1 :

- 60% de femmes
- 91% sont âgés de 40 à 60 ans, dont 64% âgés de 50 à 60 ans

1.2 Le chômage des bénéficiaires de la loi

▪ La demande d'emploi

Il s'agit ici du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE ayant indiqué leur statut de bénéficiaires de la loi. On peut penser qu'un certain nombre de bénéficiaires, notamment les travailleurs reconnus handicapés par la COTOREP, est inscrit à l'agence pour l'emploi sans avoir fait mention de la reconnaissance de qualité de travailleur handicapé. Ceux-ci ne sont donc pas comptabilisés dans la DEFM des bénéficiaires de la loi. Cette source n'est donc pas exhaustive de l'ensemble des bénéficiaires de la loi de 1987 en recherche d'emploi. De plus, il s'agit parfois d'informations déclaratives au moment de l'inscription de la personne.

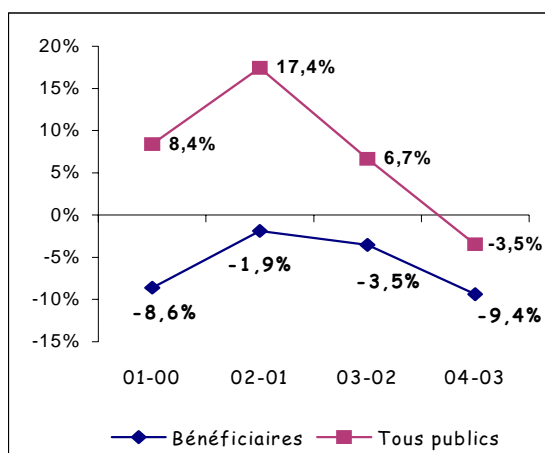
Demands d'emploi au 31 décembre 2004 et évolutions par rapport à 2003

	Bénéficiaires hors veuves, orphelins, mutilés		Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	
Catégorie 1	2 879	7,8%	3 024	-9,4%	125 927	-3,5%	2,6%
Catégorie 2	1 079	8,4%	1 087	2,5%	12 066	-1,0%	8,7%
Catégorie 3	218	6,9%	249	-17,0%	21 088	-19,1%	1,2%
Catégorie 4	242	16,3%	246	9,3%	5 437	12,6%	4,7%
Catégorie 5	78	0,0%	83	-7,8%	2 129	-11,7%	3,7%
Catégorie 6	193	4,3%	233	-19,9%	17 392	17,5%	2,0%
Catégorie 7	64	48,8%	68	25,9%	1 611	12,5%	3,8%
Catégorie 8	37	42,3%	57	-23,0%	14 417	43,2%	0,7%
Total	4 790	8,6%	5 047	-7,1%	200 067	-1,1%	2,7%
Total Ile-de-France	33 553	6,8%	34 786	6,9%	806 566	10,1%	4,3%

Source : Observatoire/DRTEFP

Guide de lecture : Les bénéficiaires hors veuves, orphelins et mutilés recouvrent les bénéficiaires Cotorep catégories A, B ou C, les personnes en instance Cotorep, les pensionnés et les rentiers

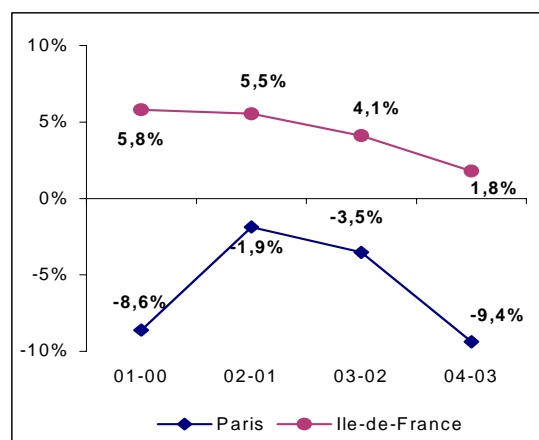
Evolution de la demande d'emploi selon le public, catégorie 1



Source : Observatoire/DRTEFP

Guide de lecture : Ensemble des bénéficiaires

Evolution de la demande d'emploi des bénéficiaires de Paris et de l'Ile-de-France, cat. 1



Source : Observatoire/DRTEFP

Guide de lecture : Ensemble des bénéficiaires

Principales caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi catégories 1 et 2 en 2004 ¹ :

Sexe	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Paris	Ile-de-France	Paris	Ile-de-France
Homme	69%	65%	45%	40%
Femme	31%	35%	55%	60%

Age	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Paris	Ile-de-France	Paris	Ile-de-France
Moins de 26 ans	3%	5%	1%	2%
De 26 à 49 ans	67%	66%	61%	56%
50 ans et plus	30%	29%	38%	41%

Priorité	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Paris	Ile-de-France	Paris	Ile-de-France
Orphelins, veuves, mutilés guerre	5%	4%	1%	1%
Travailleurs handicapés catégorie A	19%	19%	13%	13%
Travailleurs handicapés catégorie B	54%	53%	54%	51%
Travailleurs handicapés catégorie C	6%	9%	6%	11%
Instance de COTOREP	10%	11%	10%	10%
Pensionnés	5%	4%	14%	13%
Rentiers	1%	1%	1%	1%

Formation	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Paris	Ile-de-France	Paris	Ile-de-France
Niveaux I et II	12%	6%	10%	5%
Niveau III	9%	6%	9%	5%
Niveau IV	17%	13%	18%	12%
Niveau V	27%	36%	24%	30%
Niveau V bis	9%	10%	11%	11%
Niveau VI	26%	29%	28%	37%

Qualification	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Paris	Ile-de-France	Paris	Ile-de-France
Ouvriers spécialisés, manoeuvres	6%	9%	5%	10%
Ouvriers qualifiés	10%	14%	6%	8%
Employés non qualifiés	23%	26%	29%	32%
Employés qualifiés	45%	40%	50%	44%
Agents de maîtrise et cadres	15%	11%	9%	7%

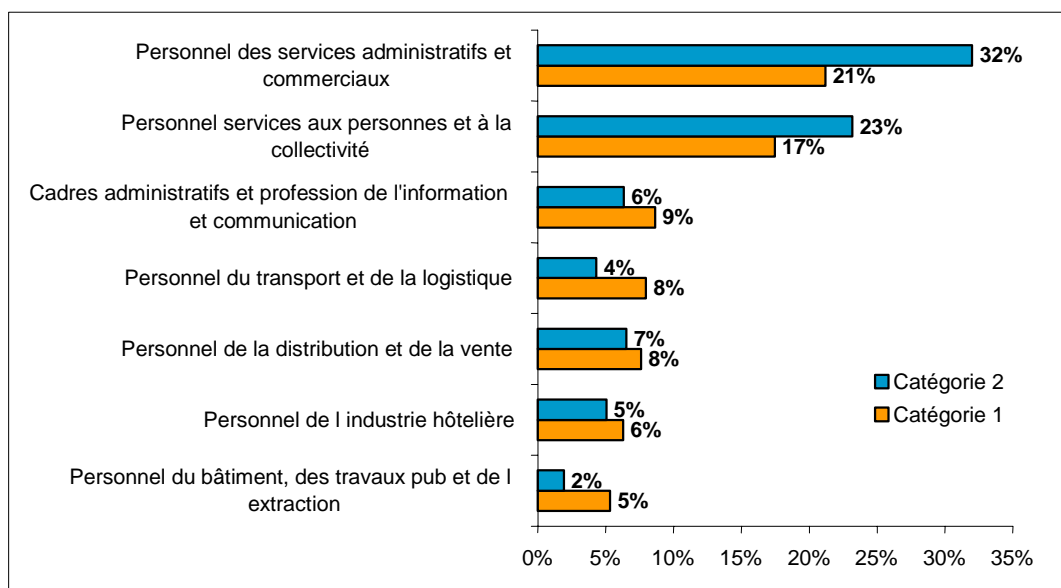
Ancienneté d'inscription	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Paris	Ile-de-France	Paris	Ile-de-France
Moins de 6 mois	36%	36%	31%	28%
6 mois à 12 mois	18%	20%	16%	17%
1 à moins de 2 ans	20%	22%	20%	23%
2 à moins de 3 ans	11%	11%	12%	14%
3 ans et plus	15%	11%	21%	18%

Réactivation et réinscription de bénéficiaires de la loi au 31 décembre 2004 :

- catégorie 1 : 1 074 (29%)
- toutes catégories : 1 451 (24%)

¹ L'analyse des caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi s'effectue sur la première et la deuxième catégorie, les effectifs des autres catégories étant insuffisant. Source Observatoire/DRTEFP. Certaines caractéristiques sont non renseignées pour une partie du public, c'est pourquoi la somme ne fait pas systématiquement 100%.

Principaux métiers recherchés par les bénéficiaires demandeurs d'emploi selon la catégorie



Source : Observatoire/DRTEFP

Guide de lecture : N'apparaissent que les métiers recherchés ayant une proportion supérieure à 3% en catégorie 1

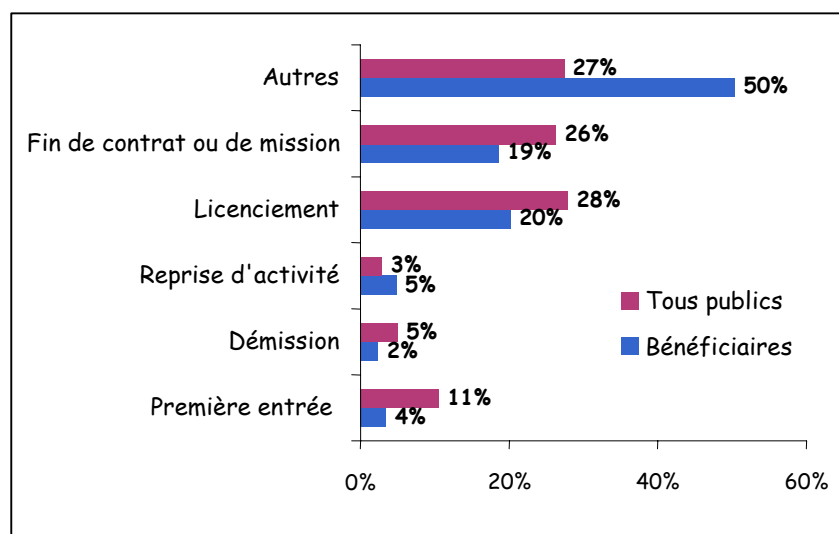
▪ Les entrées au chômage

Entrées au chômage au 31 décembre 2004 et évolutions par rapport à 2003, catégorie 1

	Bénéficiaires hors veuves, orphelins, mutilés		Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	
Paris (75)	3234	14%	3 747	+4%	200 876	0%	2%
% Ile-de-France	14%	5%	15%	+4%	21%	+1%	3%

Source : Observatoire/DRTEFP

Répartition des entrées par motifs selon le type de public, catégorie 1



Source : Observatoire/DRTEFP

Caractéristiques significatives des bénéficiaires demandeurs d'emploi entrés au chômage selon le motif, catégorie 1 :

Le motif de **licenciement** représente 20% des entrées au chômage de bénéficiaires de la loi :

- 27% des bénéficiaires techniciens, agents de maîtrise ou cadres sont entrés au chômage pour ce motif

Le motif **fin de contrat ou de mission** représente 19% des entrées au chômage de bénéficiaires de la loi :

- 27% des bénéficiaires techniciens, agents de maîtrise ou cadres sont entrés au chômage pour ce motif

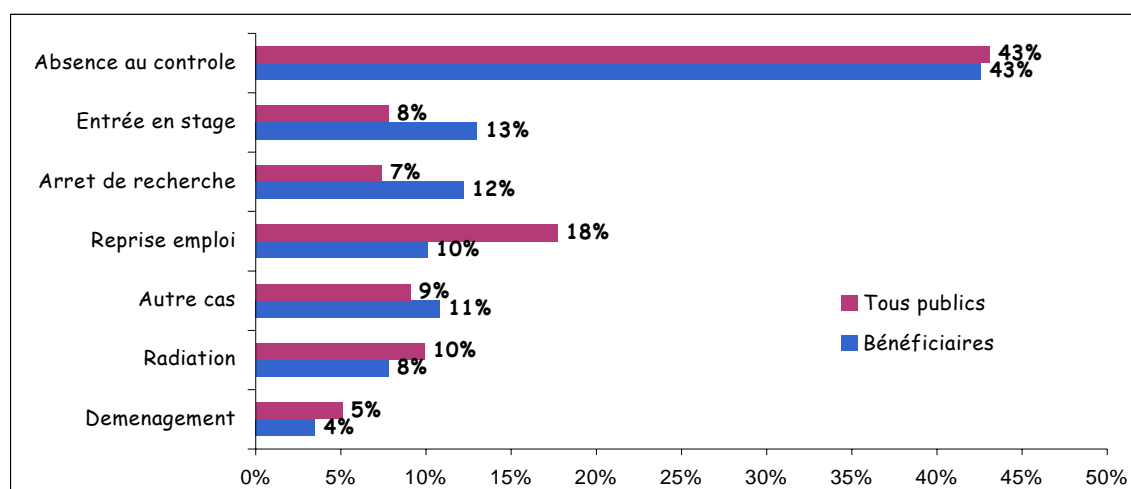
▪ Les sorties du chômage²

Sorties du chômage au 31 décembre 2004 et évolutions par rapport à 2003, catégorie 1

	Prioritaires hors veuves, orphelins, mutilés		Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	
Paris (75)	3 558	12%	4 017	-1%	195 940	+5%	2%
% Ile-de-France	14%	4%	15%	+2%	22%	+5%	3%

Source : Observatoire/DRTEFP

Répartition des sorties par motifs selon le type de public, catégorie 1



Source : Observatoire/DRTEFP

Caractéristiques significatives des bénéficiaires demandeurs d'emploi sortis du chômage selon le motif, catégorie 1 :

Le motif **absence au contrôle** représente 43% de l'ensemble des motifs de sorties de bénéficiaires :

- 55% des moins de 26 ans sont sortis pour ce motif
- 51% des inscrits depuis moins de 6 mois

Le motif **arrêt de recherche** représente 12% de l'ensemble des motifs de sorties de bénéficiaires :

- 33% des 50 ans et plus sont sortis pour ce motif

² Le fait que le volume des sorties soit supérieur au volume des entrées n'implique pas que le stock des demandeurs d'emploi diminue. Il faut prendre en compte les évolutions de chaque indicateur par rapport à l'année précédente.

- 19% des niveaux VI
- 22% des ouvriers qualifiés sont en arrêt de recherche d'emploi
- 27% des bénéficiaires inscrits depuis 3 ans et plus

1.3 L'emploi des bénéficiaires de la loi dans les établissements assujettis en 2002

En 2002, **10 422 bénéficiaires de la loi de 1987 sont en emploi dans les 5 473 établissements parisiens assujettis** à l'obligation d'emploi, selon les DOETH, soit 27% de l'ensemble des bénéficiaires salariés de la région.

Principales caractéristiques des bénéficiaires en emploi :

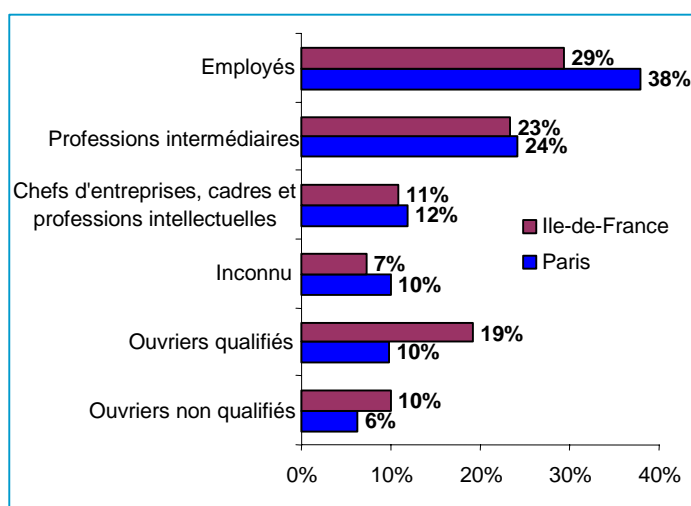
- 54% d'hommes
- 52% de 26-49 ans
- 46% de 50 ans et plus (la moyenne d'âge des salariés parisiens est de 47 ans, comme la région)

Répartition des bénéficiaires en emploi selon le type de priorité en 2002

	Paris		Ile-de-France		Poids des bénéficiaires
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Travailleurs handicapés catégorie A	1089	10%	3668	10%	30%
Travailleurs handicapés catégorie B	3334	32%	12269	32%	27%
Travailleurs handicapés catégorie C	953	9%	3513	9%	27%
Invalides mutilés et assimilés	2221	21%	6700	17%	33%
Rentiers	2825	27%	12239	32%	23%
Total	10422	100%	38389	100%	27%

Source : Observatoire/SOETH 2002

Répartition des bénéficiaires en emploi selon la catégorie socioprofessionnelle



Source : Observatoire/SOETH 2002

1 041 bénéficiaires ont été embauchés au cours des deux dernières années (le temps moyen de présence dans l'établissement est de 15 ans, tout comme pour la région).

Récapitulatif caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi et des bénéficiaires salariés dans les établissements assujettis

	Demandeurs d'emploi en 2002	Salariés dans les établissements assujettis en 2002
Homme	61%	54%
Femme	39%	46%
Moins de 26 ans	4%	2%
De 26 à 49 ans	67%	52%
50 ans et plus	29%	46%
Orphelins, veuves, mutilés guerre	25%	1%
Travailleurs handicapés catégorie A	16%	10%
Travailleurs handicapés catégorie B	41%	32%
Travailleurs handicapés catégorie C	4%	9%
Instance de COTOREP	7%	0%
Pensionnés	6%	21%
Rentiers	1%	27%
Ouvriers spécialisés, manoeuvres	6%	6%
Ouvriers qualifiés	10%	10%
Employés	65%	38%
Agents de maîtrise, cadres	19%	36%
Inconnu	0%	10%

Source : Observatoire/DRTEFP

Guide de lecture : Les demandeurs d'emploi regroupent toutes les catégories

1.4 Les personnes handicapées en milieu protégé

Répartition des effectifs des ateliers protégés en 2003

	Nombre de structures	Travailleurs handicapés	Equivalent temps plein	Travailleurs handicapés pour 1 000 habitants	Evolution EQTP 03-02
Paris (75)	5	207	194,4	0,16	0%
Ile-de-France	40	1619	1572,6	0,25	2%

Source : Observatoire/DRTEFP

Répartition des CAT et des places installées en 2003

	Nombre de structures	Places installées	Taux d'équipement	Evolution places 03-02
Paris (75)	29	2 072	1.6	1%
Ile-de-France	178	13 250	2.1	1%

Source : Observatoire/Drassif

2 Les entreprises et les offres d'emploi

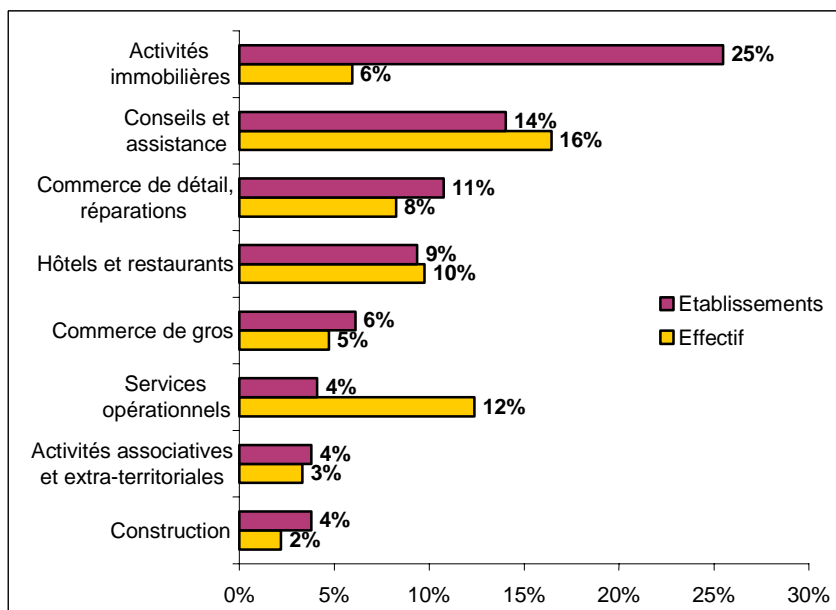
2.1 Les établissements d'au moins un salarié en 2003

Effectif salarié et volume d'établissements en 2003

	Effectif salarié		Etablissements	
	2003	Evolution 03-02	2003	Evolution 03-02
Paris (75)	1 260 860	-2.8%	138 336	-1%
Ile-de-France	3 912 868	-1.4%	338 450	-0.7%

Source : Observatoire/Unedic

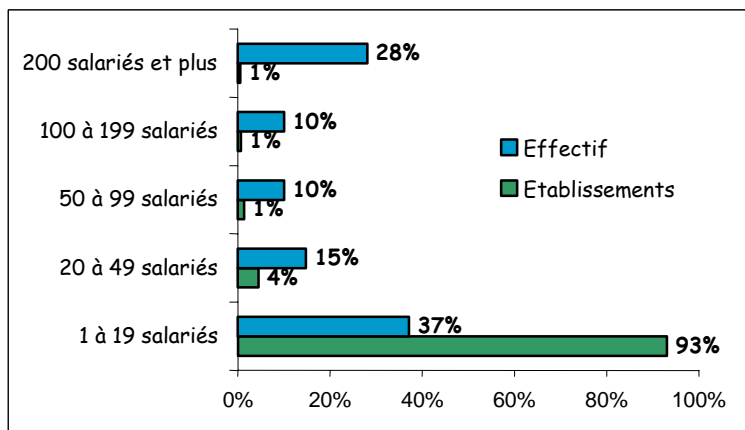
Répartition des établissements et effectif salarié dans les secteurs les plus présents en 2003



Source : Observatoire/Unedic

Guide de lecture : N'apparaissent que les secteurs ayant une proportion supérieure à 3%. Le secteur santé et action sociale recouvre les services relatifs à la santé humaine, les services vétérinaires et d'action sociale

Répartition des établissements et effectif salarié par taille en 2003



Source : Observatoire/Unedic

2.2 Établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires de la loi de 1987 en 2002

5 473 établissements sont assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires.

La répartition par secteur d'activité diffère de celle de l'ensemble des établissements. Les secteurs les plus présents sont :

- Le conseil et l'assistance (26%)
- Les activités financières (11%)
- L'hôtellerie et la restauration (11%)
- Le commerce de gros et intermédiaire (6%)
- La santé, l'action sociale (5%)

Concernant la taille de ces établissements, que ce soit l'effectif total ou l'assiette d'assujettissement, la répartition est la suivante :

- 55% ont entre 20 et 49 salariés
- 22% entre 50 et 99 salariés
- 12% entre 100 et 199 salariés
- 10% de 200 salariés et plus

Parmi les 5 473 établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires, 2 166 emploient des bénéficiaires, soit 40% de l'ensemble des établissements assujettis (48% pour la région Ile-de-France).

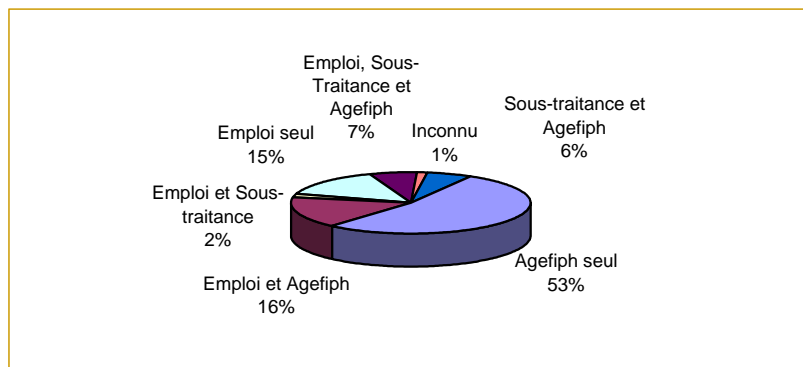
Secteurs d'activité des établissements employant des bénéficiaires :

- 61% des établissements de la santé, l'action sociale (266 structures) emploient des bénéficiaires contre 40% en moyenne
- 48% des établissements du secteur de l'éducation (149 structures) contre 40% en moyenne
- 46% des établissements du secteur activités financières (624 structures) contre 40% en moyenne

Secteurs d'activité des établissements employant peu de bénéficiaires :

- Hôtels et restauration (621 structures, 35% contre 40%)
- Conseil et assistance (1 441 structures, 33% contre 40%)
- Commerce de gros (306 structures, 30% contre 40%)

Répartition des établissements assujettis selon le type de réponse à l'obligation d'emploi en 2002



Source : Observatoire/SOETH 2002

2.3 Offres d'emploi

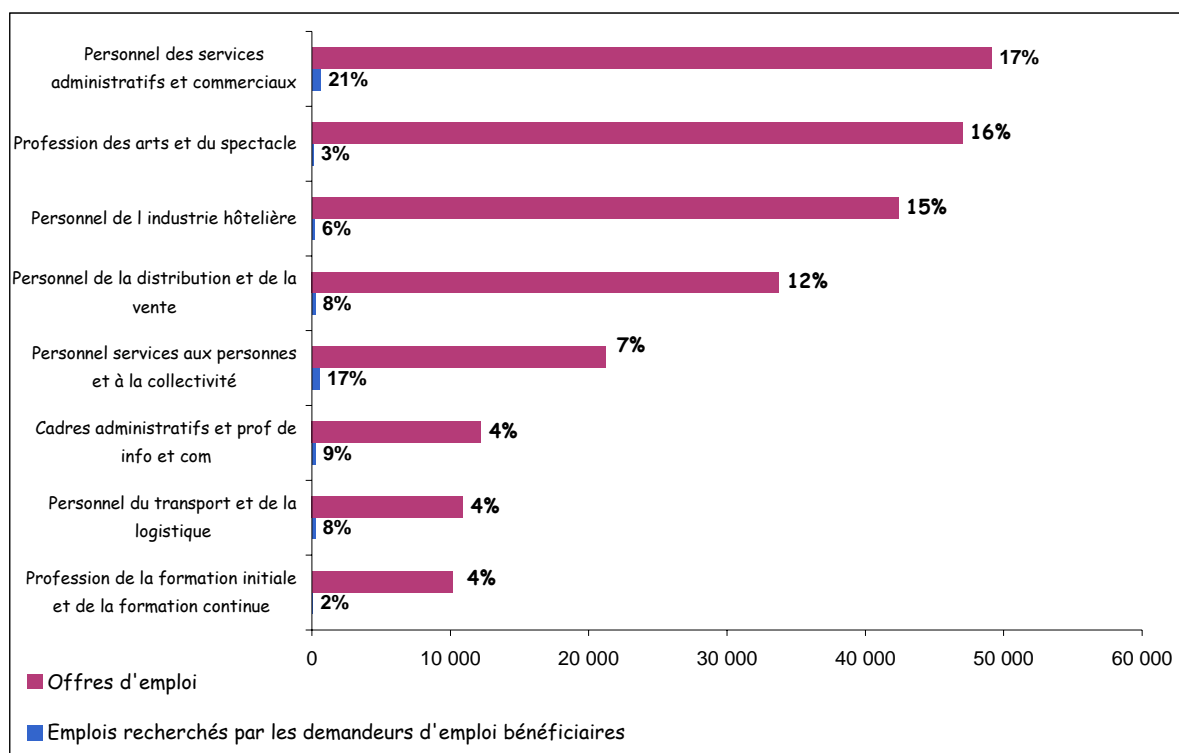
Offres d'emploi ANPE en 2004

	Offres	
	Cumul 2004	Evolution 04-03
Paris (75)	286 758	14%
Ile-de-France	679 287	10%

Source Observatoire/DRTEFP

Par rapport au volume de demandeurs d'emploi tous publics, catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8, on obtient un ratio de 1.5 offres d'emploi pour 1 demandeur pour une moyenne régionale de 0.9.

Principaux emplois recherchés par les demandeurs d'emploi handicapés catégorie 1 et offres d'emploi proposées sur le marché en 2004



Source Observatoire/DRTEFP

Guide de lecture Seuls les codes Rome de proportions supérieures à 4% pour les trois catégories apparaissent.

Pour mémoire, au 31 décembre 2004, Paris comptabilise 125 927 demandeurs d'emploi tous publics catégorie 1, dont 3 024 bénéficiaires de la loi de 1987.

3 La politique d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés

3.1 Les parcours d'insertion

▪ La formation professionnelle

Entrées en formation dans l'ensemble des programmes³

Entrées en formation Afpa dans l'ensemble des programmes des bénéficiaires résidents à Paris en 2004

	Afpa	Etat	Région	CRP	Total
Paris (75)	43	495	57	207	802
% Ile-de-France	9%	24%	18%	9%	15%

Source Observatoire/Cnasea au 17/04/05, Afpa

Entrées dans le programme « Chômeurs longue durée »

Programmation des entrées dans le programme « Chômeurs longue durée » pour l'année 2004

	Objectif prévisionnel bénéficiaires	Objectif prévisionnel tout public	% bénéficiaires
Sife individuel	128	1275	10%
Sife collectif	314	3 144	10%
SAE	15	508	3%
Total	457	4 927	9%
% Ile-de-France	19%	27%	13%

Source Observatoire/DRTEFP

Entrées effectives dans le cadre du programme « Chômeurs longue durée » en 2004

	Bénéficiaires de la loi	Tous publics	% bénéficiaires	Evolution bénéficiaires	Evolution tous publics
Sife individuel	85	1 206	7%	-18%	+3%
Sife collectif	389	2 911	13%	-20%	-35%
SAE	15	451	3%	-	+16%
Total	489	4 568	11%	-19%	-25%
% Ile-de-France	19%	28%	15%	-19%	-25%

Source Observatoire/ANPE

³ Etat, Région, Afpa de sources Cnasea et Afpa.

▪ **Les mesures emploi du programme « Chômeurs longue durée »**

Réalisation des entrées dans les mesures emploi du programme CLD en 2004

	Bénéficiaires	Tous publics	%	Evolution bénéficiaires	Evolution tous publics
CIE	431	4 370	10%	5%	52%
CES	542	5 953	9%	- 16%	6%
CEC	162	1 613	10%	- 17%	- 18%
Total	1 135	11 936	10%	-9%	+14%
Ile-de-France	4 829	42 929	11%	0%	+13%

Source Observatoire/ANPE, Cnasea

▪ **Les indicateurs sur l'activité des structures Cap Emploi**

Indicateurs des structures Cap Emploi en 2004

	Dossiers actifs	Dossiers ouverts	Placements	Placements aidés	Placements durables (>12 mois)
Paris (75)	4 218	1 572	810	33%	62%
% Ile-de-France	16%	15%	16%	31%	59%%

Source Observatoire/Agéfiph

+22% de dossiers actifs par rapport à 2003

+18% de dossiers ouverts par rapport à 2003

-7% de placements par rapport à 2003

249 entreprises ont été visitées pour 549 offres d'emploi recueillies

Rappel 2003 :

Principales caractéristiques des bénéficiaires accueillis par les structures Cap Emploi en 2003 :

- 62% d'hommes
- 8% de 16-25 ans, 25% de 26-39 ans, 37% de 40-49 ans et 31% de 50 ans et plus
- 35% de niveaux V bis et VI, 25% de niveau V, 21% de niveau IV et 19% de niveaux I, II et III
- 20% de catégorie Cotorep A, 69% de catégorie B et 9% de catégorie C
- 46% ont un handicap moteur, 26% une maladie invalidante
- 39% en inactivité depuis deux ans et plus, 9% n'ont jamais travaillé

Principales caractéristiques des bénéficiaires placés par les structures Cap Emploi :

- 60% d'hommes
- Davantage de 26-39 ans (46%)
- Moins de niveaux V bis et VI (27%)
- Une même répartition des catégories de handicap
- Une même répartition des types de handicap
- Une durée d'inactivité moins longue (27% de 2 ans et plus)

28% des personnes placées ont été prises en charge pendant moins de 6 mois et 18% entre 6 et 12 mois.

Principales caractéristiques des entreprises concernées par les placements de bénéficiaires :

- 65% de 20 salariés et plus
- 21% du secteur de l'administration publique, 16% de l'immobilier, location et services aux entreprises et 13% des services collectifs, sociaux et personnels

▪ Le suivi de parcours du PDITH

Indicateurs de suivi de parcours pour l'année 2004

	Accueil PDITH	Répartition des actions spécifiques "travailleurs handicapés"			Répartition des actions de droit commun (1)			Nombre de bénéficiaires de ces actions
		Pour un bilan	Pour une préparation à l'emploi	Pour une formation	Pour un bilan	Pour une préparation à l'emploi	Pour une formation	
Paris (75)	350	145	46	107	16	51	67	399
% Ile-de-France	21%	18%	33%	35%	8%	51%	35%	25%

Source Observatoire/Adhoc, saisie au 16/03/2005

Guide de lecture (1) Les actions de droit commun sont relatives aux places réservées en droit commun et aux actions de droit commun correspondant à une autre étape du parcours

3.2 Le maintien dans l'emploi par l'axe PDITH⁴

Indicateurs de l'activité de l'axe maintien dans l'emploi en 2004

	Cas de maintien traités (signalement en 2004)	Total des cas de maintien traités	Nombre de cas de maintien résolus (hors abandon)	Maintien dans l'emploi	Taux de maintien
Paris (75)	555	483	289	189	65%
% Ile-de-France	27%	35%	24%	25%	64%

Source Observatoire/Adhoc

79% de maintien au même poste pour une moyenne régionale de 65%.

3.3 La sensibilisation des entreprises du PDITH 75 : la METH

▪ Axe sensibilisation des entreprises

Indicateurs de l'activité de sensibilisation des entreprises par la METH du PDITH 75 en 2004

	Entreprises contactées	Dont nouvelles entreprises visitées	Dont entreprises suivies	Entreprises visitées sur les 3 dernières années
Paris (75)	812	457	355	1819

Source Observatoire/PDITH

+10% d'entreprises contactées entre 2003 et 2004

1.3 demande identifiée par entreprise contactée (604 demandes, soit +7% de plus par rapport à 2003).

4 On ne décrit ici que l'activité de l'axe maintien du PDITH mais, dans le cadre de leur activité, les Cap Emploi peuvent aussi être amenés à faire du maintien. De plus, seuls les cas de maintien traités ayant entraînés au moins une action ou un résultat dans l'année apparaissent. Des dossiers sont également suivis par l'axe sans qu'aucune action répertoriée ne soit effectuée.

4 Ratios départementaux

Encadré méthodologique

Un **ratio** est un rapport entre deux variables. Il permet de mesurer l'écart entre celles-ci.

Exemple : l'Ile-de-France compte en 2003, 33 468 demandeurs d'emploi bénéficiaires de la loi et 792 737 demandeurs tous publics. Le rapport entre les deux donne un ratio **d'un demandeur bénéficiaire pour 24 demandeurs tous publics**, qui peut être comparé à chaque département de la région. Au minimum sur l'ensemble des départements, on observe **un demandeur bénéficiaire pour 34 demandeurs tous publics**.

Un ratio constant d'une année sur l'autre signifie que soit les volumes concernés sont restés stables, soit ils ont évolué dans le même sens et dans les mêmes proportions.

Ratios par rapport aux demandeurs d'emploi tous publics (DE) catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8 en 2004

	Ratio de Paris	Minimum	Maximum	Région
Bénéficiaires demandeurs d'emploi/DE	1/41	1/41	1/17	1/24
Contrats aidés/DE	1/16	1/22	1/13	1/18
Entrées formation/DE	1/42	1/76	1/32	1/47
Offres ANPE/DE	1.5	0.4	1.5	0.9

Source Observatoire/DRTEFP, ANPE

Guide de lecture Les entrées en formation concernent les Sife collectifs, individuels et les SAE

Ratios par rapport aux demandeurs d'emploi bénéficiaires (DETH) catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8 en 2004

	Ratio de Paris	Minimum	Maximum	Région
Contrats aidés/DETH	1/4	1/11	1/4	1/7
Entrées formation/DETH	1/9	1/35	1/7	1/13

Source Observatoire/DRTEFP, ANPE, Cap Emploi

Guide de lecture Les entrées en formation concernent les Sife collectifs, individuels et les SAE

Glossaire

Agefiph	Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
AP	Atelier protégé
AT	Accident du travail
DE	Demandeur d'emploi
DETH	Demandeurs d'emploi bénéficiaires de la loi de 1987
CAT	Centre d'aide par le travail
CIE	Contrat initiative emploi
CES	Contrat emploi solidarité
CEC	Contrat emploi consolidé
CLD	Chômeur de longue durée
Cotorep	Commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel
CPam	Caisse primaire d'assurance maladie
CRAM	Caisse régionale d'assurance maladie (dite CRAMIF en Ile-de-France)
DELD	Demandeur d'emploi de longue durée
DEFM	Demandeur d'emploi en fin de mois
Catégorie 1	personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein
Catégorie 2	personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel
Catégorie 3	personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée
Catégorie 4	personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi
Catégorie 5	personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi
Catégorie 6	personnes non immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée indéterminée à temps plein
Catégorie 7	personnes non immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée indéterminée à temps partiel
Catégorie 8	personnes non immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée
DOETH	Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés
DRASS	Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (dite DRASSIF en Ile-de-France)
DREES	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
DRTEFP	Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
EQTP	Équivalent temps plein
IPP	Incapacité permanente partielle
Niveau de formation	
I et II	Bac +3 ou 4 ans
III	Bac +2 ans
IV	Bac BTN BT BP
V	BEP CAP
V bis	BIS CEP SES
VI	Premier cycle ou deuxième cycle
ORP	Orientation professionnelle
PDITH	Programmes départementaux d'insertion des travailleurs handicapés
RQTH	Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
SAE	Stage d'accès à l'entreprise
SIFE	Stage d'insertion et de formation en entreprise
TH	Travailleur handicapé